



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE, CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE
NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 17 juillet 2012
N°041

Le Gouvernement travaille à un nouveau modèle économique créateur d'emplois et d'investissements pour le secteur des télécoms

Arnaud MONTEBOURG, ministre du redressement productif, et Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des PME, de l'innovation et de l'économie numérique, ont rencontré mardi 17 juillet 2012 les représentants des quatre opérateurs de téléphonie mobile. Cette rencontre fait suite à un échange entre les ministres et les représentants des personnels de Bouygues Télécom et de SFR en fin de semaine dernière et les syndicats représentatifs de la filière.

La réunion a permis d'évoquer la situation économique et sociale difficile du secteur. Les ministres ont rappelé leur volonté de voir ce secteur renouer avec la création d'emplois, l'investissement, l'innovation et l'aménagement des territoires. Un échange s'est engagé et chaque opérateur a pu faire part de ses propositions et de ses attentes dans un climat constructif, notamment dans le but de faire abandonner les plans de destruction d'emplois chez les opérateurs et leurs sous-traitants.

Une phase de concertation s'engage désormais, qui doit aboutir à l'adoption par le Gouvernement d'un train de mesures favorables à l'emploi et l'investissement.

Cette concertation associera dès les premiers jours les associations de consommateurs ainsi que l'autorité de régulation, l'ARCEP. Le Comité stratégique de filière "services et technologies de l'information et de la communication" (CSF STIC) issu de la conférence nationale de l'industrie (CNI), sera ensuite saisi d'un document de synthèse afin que se poursuive la concertation dans un cadre associant l'ensemble de la filière : opérateurs, sous-traitants et partenaires sociaux.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG – Marianne ZALC-MULLER, conseillère presse et communication :
01 53 18 45 13

Cabinet de Fleur PELLERIN – Aziz RIDOUAN, conseiller presse et communication : 01 53 18 41 00